

FICHE PARTENARIATS

Collaborer pour bonifier notre accompagnement

Les problématiques auxquelles font face les femmes en situation de vulnérabilité sont complexes et touchent à plusieurs aspects de leurs vies. Certaines problématiques **dépassent le cadre de notre mission** et/ou de **notre pouvoir d'intervention**.

Pour **éviter de référer les femmes vers une pluralité de ressources**, mieux vaut **mettre nos expertises et ressources en commun** pour bonifier l'appui et l'accompagnement possible.



C'EST LE
PARTENARIAT !



| Mythes sur les partenariats | Rétablissons les faits ! |
|--|--|
| Les collaborations entre groupes communautaires ne sont pas du partenariat | → Il existe plusieurs partenariats communautaires (sans doute en avez-vous déjà, formalisés ou non) |
| Ils nécessitent une entente signée | → Ils peuvent être formalisés par des mécanismes les rendant connus à l'interne et pérennes |
| Ils sont longs, coûteux et complexes à mettre en place | → Ils peuvent être simples, conviviaux et souples |
| Ils nuisent à notre autonomie en tant qu'organisation | → Chaque partenaire conserve son autonomie et ses spécificités, c'est ce qui crée le bénéfice du partenariat |

Échanger et partager les savoir-faire

Faciliter les référencements

Compléter l'offre de services et combler les besoins non répondus

Pourquoi collaborer avec d'autres groupes

Bonifier et questionner nos pratiques et savoir-faire

Éviter les dédoublements et les chevauchements

Favoriser le partage des ressources

Quelques **exemples** de partenariats :

- Présentation des services respectifs de nos organisations de façon récurrente (1x par année par exemple),
 - Échanges de locaux et de matériels,
 - Clés d'intervention avec différents types de clientèle,
 - Protocoles de référencement,
 - Sessions de réflexion exploratoire d'équipe à équipe,
 - Mobilisation commune sur des enjeux touchant nos clientèles,
 - Co-organisation d'événements et d'activités, etc.
- La clé d'un partenariat réussi est qu'il doit apporter des bénéfices à toutes les parties impliquées !

Convaincant... par où commencer ?

...QUOI FAIRE ? Questions à se poser pour élaborer de nouvelles collaborations

- ? Quels besoins de nos clientèles dépassent nos mandats ou sphères d'action ? Quels organismes détiennent ces expertises ?
- ? Comment pourrions-nous avoir du soutien et des appuis dans nos actions ?

...MAIS, AVEC QUI ET COMMENT?

- ✓ Avec des groupes avec qui vous ressentez l'élan de collaborer, avec qui les **échanges sont faciles et stimulants** ; qui contribuent aux apprentissages et renforcent votre organisme.
- ✓ Pour connaître ces groupes, on peut participer à des **événements qui concernent nos clientèles** (formations, webinaires, activités destinées au public, etc.) et s'impliquer au sein de **concertations régionales** qui abordent les enjeux touchant notre clientèle.
- ✓ Pour maintenir nos **liens au-delà des roulements de personnels**, on peut mettre en place différentes mesures : laisser des traces des collaborations établies, partager les carnets d'adresses, faire des bilans périodiques, partager les informations avec notre équipe, etc.

Pour aller plus loin

- *Répertoire des organismes communautaires de Laval* : <https://www.211qc.ca/repertoire/laval>



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada



Table de concertation de Laval
en condition féminine
Agir ensemble, prendre sa place !